

Communiqué de presse

17 décembre 2024

La Communauté d'Agglomération et la Ville de Lamballe-Armor ont engagé depuis maintenant plusieurs mois, une étude dite « d'organisation » pour déterminer leurs organisations respectives.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'optimiser la mise en œuvre de leurs politiques publiques et de rendre plus lisible **l'action de chacune des collectivités pour tous les usagers du territoire.**

De **nombreux échanges politiques, techniques et syndicaux** ont permis d'aboutir à des décisions de modifications du périmètre de mutualisation. L'objectif est de réussir ensemble ces Nouvelles Organisations de la Ville et de la Communauté d'Agglomération (NOVA) et d'avoir **deux administrations stabilisées courant 2025.**

Les deux exécutifs ont fixé le cadre suivant à leurs deux Directeurs Généraux des Services :

- Préserver les conditions de travail des équipes, de **ne pas fragiliser les postes actuels** et de leur offrir un cadre de travail clair et sécurisé : chacune et chacun doit **trouver sa juste place** au sein des nouvelles organisations.
- Garantir la qualité et la continuité du service public

Dès janvier, avec le concours des directeurs et de la Direction des Ressources Humaines, un travail précis sur les futures organisations sera conduit par les deux Directeurs Généraux des Services.

Le Maire de Lamballe-Armor et le Président de Lamballe Terre & Mer mettent tout en œuvre en matière **d'accompagnement individuel et collectif** pour permettre à chacun d'aborder ces évolutions le plus sereinement possible et de **continuer à rendre un service public de qualité** aux habitants de notre territoire pour nos deux collectivités.